Image not found or type unknown

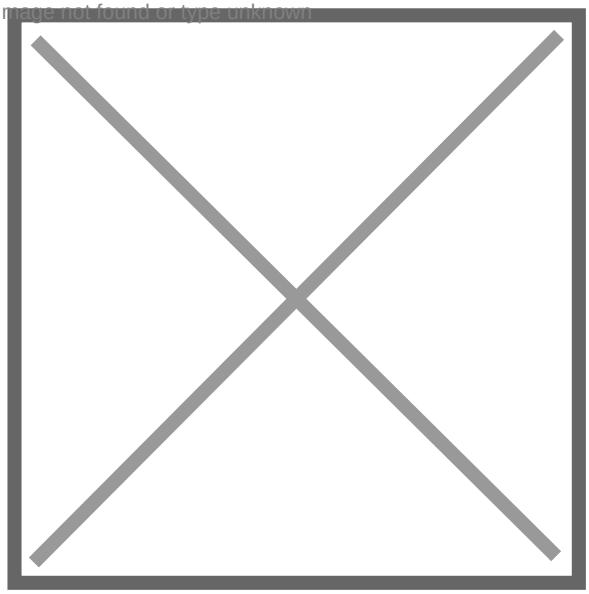

Fête locale arrêtée pour agressions

Par **absolument**, le **25/08/2009** à **06:59**

Bonjour,
le comité des fêtes du village a arrêté la fête locale au bout de deux jours suite a une très grosse bagarre provoquée par un groupe de jeunes qui a déjà semé la zizanie dans d'autres fêtes près d'ici. De fait il y a une perte de 2jours et des orchestres a payer pour ces 2 j non fait, j'aimerais savoir puisque les assurances ne marchent pas qui est responsable de cette perte la mairie ou le comité?est ce que les bénévols sont personnellement considérés comme responsables et devront couvrir le perte ou s'il y a une possible issue puisque la décision de stopper a été prise avec le responsable de gendarmerie et mme le maire du village. merci de me répondre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés